Guide de définition du titre d'habilitation électrique

OU	**Dans quel domaine de tension l'opérateur se trouve-t-il? Basse ou Haute.**
QUI	**Qui est-il? Caractères qui précisent le type et la nature des opérations.**
QUOI	**Que fait-il? Description des opérations.**

Domaines de tension		Alternatif	Continu
B	TBT	0 à 50 volts	0 à 120 volts
	BT	50 à 1 000 volts	120 à 1 500 volts
H	HTA / HTB	> à 1 000 volts	> à 1 500 volts

Personnel non-électricien

Exécutant Non électricien « 0 »	**B0**	☐ Effectue des travaux ou des opérations **d'ordre non électrique** à proximité d'équipements électriques restés sous tension. ☐ Accède et effectue des travaux **d'ordre non électrique** sans surveillance dans des locaux réservés aux électriciens (*locaux renfermant du matériel électrique en exploitation*).
	H0	☐ Idem. Dans un environnement électrique avec des tensions supérieures à 1 000V à plus de 3 mètres de la source de tension de 1 000 V à 50 000 V et 5 mètres de 50 000 V et +.
	H0V	☐ Idem. Rentre dans la zone de voisinage dans la limite de la distance minimale d'approche correspondante.
Exécutant ou Chargé de chantier « F »	**BF** **HF**	☐ Opération de fouille dans la zone d'approche prudente « ZAP » des canalisations électriques enterrées sous tension rendues visibles. ☐ Nettoyer une canalisation souterraine en vue de reconnaître sa nature ou ses accessoires. ☐ Effectuer un soutènement. ☐ Ouvrir un fourreau en vue de reconnaître son contenu. ☐ Mettre en œuvre des moyens de protections de câbles et accessoires.

18, rue de la Glacière
69600 OULLINS

Mobile : 06 19 61 00 81
blforming@blforming.fr
www.blforming.com

Guide de définition du titre d'habilitation électrique

Personnel non-électricien		
Chargé d'opération Spécifique « E » Manoeuvre	**BE** **HE**	☐ Met sous tension, hors tension ou règle un équipement électrique, y compris le réarmement d'un disjoncteur ou d'un relais de protection. ☐ Branche ou débranche des équipements électriques amovibles prévus à cet effet.
Chargé d'intervention élémentaire « S »	**BS**	☐ Intervient sur des circuits terminaux (maxi 400V et 32 A alternatif). ☐ Remplace à l'identique une lampe, un accessoire d'appareil d'éclairage, une prise de courant ou un interrupteur hors tension. ☐ Raccorde un élément de matériel électrique à un circuit en attente (bornier, dominos…) protégé contre les courts-circuits (exemple circulateur de chauffage, volets roulants, convecteur, chauffe-eau, etc.). ☐ Remplace un fusible BT, réarme un dispositif de protection simple. ☐ Réalise la mise hors tension pour son propre compte et remet sous tension la partie d'installation concernée.

18, rue de la Glacière
69600 OULLINS

Mobile : 06 19 61 00 81
blforming@blforming.fr
www.blforming.com

Guide de définition du titre d'habilitation électrique

Personnel électricien		
Exécutant électricien **1**	**B1**	☐ Réalise des travaux sur des ouvrages ou installations électriques consignées (hors tension) dirigés par un chargé de travaux. ☐ Exécute des travaux **d'ordre électrique hors tension** à proximité d'équipements électriques restés sous tension. ☐ Participe à une intervention de dépannage en présence de tension uniquement sous la direction d'un chargé d'intervention. ☐ Participe à des essais de fonctionnement d'un ouvrage uniquement sous la direction d'un chargé d'essai.
	B1V **H1V**	☐ Rentre dans la zone de voisinage de 0 à 30 cm pour des tensions inférieures à 1 000 volts, 3 mètres ou 5 mètres supérieures à 1 000 volts.
Chargé de travaux **2**	**B2** **H2**	☐ Encadre, assure la sécurité sur les chantiers, assume la direction effective **des travaux hors tension** sur une installation consignée. ☐ Reçoit et signe une attestation de consignation ou une autorisation de travail. Balise la zone de travail. ☐ Réalise la 2ème étape d'une consignation (identification, vérification absence de tension, mise à la terre et en court-circuit).
	B2V **H2V**	☐ Rentre dans la zone de voisinage de 0 à 30 cm pour des tensions inférieures à 1 000 volts, 3 mètres ou 5 mètres supérieures à 1 000 volts.
Chargé d'intervention Générale **R**	**BR**	☐ Réalise des interventions générales d'entretien et de dépannage sur des circuits (maxi 1000 VAC / 1 500 VDC). ☐ Procède à l'examen des plans et des schémas des dossiers techniques. ☐ Procède aux consignations pour lui-même. ☐ Réalise des connexions/déconnexions en présence de tension inférieure ou égale à 500 V en courant alternatif. ☐ Réalise des mesurages nécessitant l'ouverture d'un circuit en présence de tension (oscilloscope). ☐ Effectue des essais, des réglages et des vérifications du fonctionnement après réparation en présence de tension.

18, rue de la Glacière
69600 OULLINS

Mobile : 06 19 61 00 81
blforming@blforming.fr
www.blforming.com

Guide de définition du titre d'habilitation électrique

Personnel électricien

Chargé d'opérations spécifiques **E**	**BE** **HE**	**Essai** ☐ Effectue des essais de réception d'ouvrages ou d'installations électriques. ☐ Essaie le bon fonctionnement de l'installation à l'issue d'un dépannage. ☐ Effectue des essais en laboratoires ou sur une plate-forme d'essai. ☐ Effectue des essais lors d'un processus de fabrication en série.
		Mesurage ☐ Réalise des mesures d'intensité, de tension, de puissance, de continuité, d'isolement, de résistance de prise de terre, etc. sur des ouvrages ou des installations. ☐ Réalise des mesures de grandeurs non électriques dans un environnement électrique d'ouvrages ou d'installations.
		Vérification ☐ Effectue des examens visuels à partir de schémas ou de dossiers. ☐ Contrôle l'état des ouvrages ou des installations notamment l'état des conducteurs et leurs raccordements. ☐ Contrôle le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité type différentiel, coupure d'urgence, éclairage de sécurité, etc. ☐ Contrôle l'état des ouvrages ou des installations notamment l'état des conducteurs et leurs raccordements.
Chargé de consignation **C**	**BC** **HC**	☐ Responsable de la séparation de l'ouvrage avec ses sources de tension et de la condamnation des organes de séparation. Il intervient en amont de tous travaux ou opérations BT pour garantir le maintien hors tension des différentes installations. ☐ Effectue ou fait effectuer une consignation pour travaux (en une ou en deux étapes). ☐ Rédige et signe une attestation de consignation. ☐ Reçoit et signe un avis de fin de travail. ☐ Effectue ou fait effectuer une déconsignation. ☐ Est préposé à effectuer des consignations avec des entreprises extérieures, ou d'autres services.

18, rue de la Glacière
69600 OULLINS

Mobile : 06 19 61 00 81
blforming@blforming.fr
www.blforming.com